

35

n° département

BAIN DE BRETAGNE

commune



FRESNAIS (LA)

lieu-dit

adresse

0916

REDON

arrondissement

BAIN DE BRETAGNE

canton

édifice ou ensemble contenant

MANOIR

dénomination et titre de l'oeuvre

1A0000 74,58

Coordonnées.

LAMBERT2

X = 29975

Y = 32435

Cadastre

année :

section :

parcelle :

année : 1971

section : Y0

parcelle : 88

Propriété : PRIVEE

destination actuelle : ACTUELLEMENT DEPENDANCE AGRICOLE

Protection

État de conservation : MAUVAIS ETAT

Établi en 1967 par

SITUATION: EN ECART

MATERIAUX: 1) GROS OEUVRE: GRES, SCHISTE, APPAREIL MIXTE, MOELLON 2)
COUVERTURE: ARDOISE

STRUCTURE: 1 ETAGE CARRE

COUVERTURE: TOIT A LONGS PANS, APPENTIS, PIGNON COUVERT

ESCALIERS: ESCALIER HORS OEUVRE, ESCALIER TOURNANT A RETOURS SANS JOUR

HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: 16E OU 17E SIECLE

b) Cage d'escalier

Charpente à deux fermes; entrain et entrain retroussé, poinçon et liens longitudinaux. Les entrains reposent sur des sablières. Deux pannes reposent sur chaque arbalétrier, par échantignolles ou simple entaille de l'arbalétrier

6 - DISTRIBUTION INTERIEUREA - GENERALITES

* Intérieurement l'édifice est dans un état d'abandon que laisse présager son aspect extérieur. Le rez de chaussée est utilisé comme débarras, bûcher et remise à céréales, l'étage comme fenil et débarras.

* Ces changements d'affectation n'ont cependant pas entraîné de bouleversements intérieurs importants. Les quatre pièces du corps principal ont conservées leurs cheminées, et l'escalier, organe essentiel de distribution, n'a pas été modifié.

* Les éléments de décor les plus remarquables, outre les cheminées sont les portes de distribution caractérisées par leur encadrement soigné, l'homogénéité de la mouluration des linteaux, la similitude de leurs formes et la régularité de leurs proportions (1/1,8 environ).

analyse des portes :

- linteau à soffite surélevé à cavet d'adoucissement, mouluré en filet, talon et filet soulignant la forme du linteau et filet en accolade,
- jambages aux arêtes arrondies à griffe à la base,
- seuil à l'étage.

Ce type de porte se retrouve au rez-de-chaussée (communication entre le couloir et la cage d'escalier ou palier du premier étage (trois portes, cf photo n° I3) et au deuxième repos du premier étage (Cf photo n° I2).

B - ANALYSEa) Rez-de-chaussée- Pièce Ouest

* cheminée axiale à l'Ouest (cf sous-dossier) II-8-

* mur Nord : traces de deux portes obturées, l'une rectangulaire, l'autre en anse de panier;

* porte Sud : ébrasement jusqu'au plafond. Linteau de schiste.

* couloir : plafond à solives sans hourdi; dans le mur Ouest, à 1,80 mètre du sol un oculus ovale percé dans une pierre carrée de 30 centimètres de côté communique avec la pièce Ouest.

- Pièce Est

* cheminée axiale à l'Est (cf sous-dossier).

* porte Sud identique à celle de la pièce Ouest, imposte obturée.

* à l'Ouest, l'interruption du mur du couloir fait communiquer l'entresol avec le volume de la pièce.

b) étage

- Pièce Ouest

* cheminée axiale à l'Ouest (Cf sous-dossier).

* éclairage par la fenêtre Sud transformée en porte par la suppression de l'allège (rectangulaire) .

- Pièce Est

* cheminée axiale à l'Est (cf sous-dossier) .

* à droite de la cheminée, niche en anse de panier ou porte obturée.

* éclairage par la fenêtre axiale Sud à ébrasement biais à allège (rectangulaire)

c) comble

- léger surcroît au Nord,
- conduits de cheminée en saillie à l'Est et à l'Ouest,
- les rampants Sud des murs Est, Ouest et du mur de refend portent des traces de surélévation (ancienne charpente à coyaux),
- la partie Est du mur pignon de refend entre le comble et la cage d'escalier est en torchis.

d) cage d'escalier

- marches pleines scellées et délardées,

* rez-de-chaussée :

- éclairage par les deux fenêtres Nord à ébrasement biais, linteaux de bois, appuis de schiste ou ébrasés,
- entre ces deux fenêtres : niche rectangulaire à linteau et appui de schiste,
- meurtrière à l'Ouest,
- à l'Est, porte de communication avec l'appentis détruit, encadrement de grès, linteau à soffite surélevé et adoucissement en cavet, chanfreiné, jambages aux arêtes arrondies,
- au Sud : porte de communication avec le couloir, rectangulaire à linteau monolithe de schiste.

Le parement du mur s'interrompt au niveau du linteau de la porte, la partie supérieure étant crépie.

Un juda est percé dans le mur, il communique avec le couloir et permet sa surveillance.

* premier repos du rez de chaussée :

- Au Sud : porte identique à la porte Est du rez-de-chaussée, elle communique avec la pièce Ouest du rez-de-chaussée.

- Les autres portes de communication se situent :
- * à l'étage (pièces du corps principal et appentis Nord-Ouest - cf photo I3),
 - * au deuxième repos du premier étage (appentis Nord détruit),
 - * dans le comble.

- la cage est éclairée au Nord par quatre grandes baies rectangulaires à allèges et linteaux de bois, situées à chaque repos, et par la fenêtre rectangulaire du pignon.

- la meurtrière est largement ébrasée intérieurement. Son rôle n'est actuellement pas définissable.

e) appentis Nord-Ouest
(cf photo n° I9)

Le comble à surcroît est éclairé au Nord et au Sud par trois petites fenêtres rectangulaires de tailles irrégulières.

Ce comble a été modifié : ses murs portent les traces d'un plancher et dans le mur Sud subsiste un jambage de porte.

III) - NOTE DE SYNTHÈSE

L'ancien manoir de la Fresnais a vraisemblablement été construit dans la deuxième moitié du XVI^{ème} siècle puisqu'aucun texte n'en fait mention après cette date.

Le parti général de l'édifice et le détail du décor, - il faut le souligner, très limité - ne contredisent pas cette datation. Le parti de la façade, organisée en travées régulières à deux niveaux, et le pigeonnier qui couronne le mur, rappellent celui de la façade du manoir du Stanger dans la commune de Carhaix Plouguer (29 N - cf dossier d'Inventaire), pour lequel la date du XVI^{ème} siècle est avancée.

Le décor des portes intérieures peut également dater l'édifice du XVI^{ème} siècle, sans cependant constituer une preuve irréfutable.

L'escalier, enfin, est encore isolé dans une tour, alors qu'au XVII^{ème} siècle il sera intégré au corps principal (cf Manoir du Vautenet en Messac - dossier d'inventaire). Il est à noter cependant que ce type d'escalier à trois volées droites et noyau carré est encore assez rare dans la deuxième moitié du XVI^{ème} siècle, l'escalier en vis étant encore le plus couramment employé.

Quelle était l'importance de l'édifice avant la construction de la partie Est et la destruction de l'appentis Nord? Il est difficile de le préciser avec certitude.

Le corps principal était vraisemblablement identique au corps actuel et le prolongement Est, de construction récente, a dû remplacer un corps de bâtiment moins important. Ceci n'est cependant qu'une hypothèse que rien ne permet de vérifier.

La tour d'escalier actuellement hors oeuvre était accostée d'appentis qui masquaient ses faces latérales. La façade postérieure de l'édifice était donc caractérisée par une série de décrochements en plan et en élévation - décrochement de l'appentis Nord-Ouest de la tour et de l'appentis Nord prolongé par l'appentis Nord-Est.

IV) - DOCUMENTATION1 - SOURCESA. MANUSCRITES . / .B. IMPRIMEES

Anciens registres paroissiaux de Bretagne (Baptêmes, mariages, sépultures) publiés par PARIS-JALLOBERT (P.).- Rennes, Plihon et Hervé 1892.

2 - TRAVAUX HISTORIQUES

BANEAT (P.) Le département d'Ille et Vilaine, Histoire, Archéologie, Monuments. - Rennes, Larcher 1927 4 tomes.

GUILLOTIN DE CORSON (A.) Statistique historique et monumentale de l'arrondissement de Redon. - Rennes, Catel. 1886.

Table des figures :

Pl.1 Plans

84 35 1231 P

Pl.2 Coupes : V-V et W-W

84 35 1225 P

FIG.1 Vue aerienne Nord

71 35 309 VR

FIG.1b Vue Sud-Ouest

67 35 112 V

FIG.2 Facade principale :

vue generale 71 35 173 V

FIG.3 Facade principale :

porte centrale 71 35 176 V

FIG.4 Facade Nord

67 35 110 V

FIG.5 Vue Nord-Ouest

71 35 174 V

FIG.6 Tour : detail de fenetre

67 35 111 V

FIG.7 Tour d'escalier vue Nord-Est

71 35 175 V

FIG.8 Ruines du batiment Nord :

cheminee 67 35 116 V

FIG.9 Partie Nord-Est

71 35 177 V

FIG.10 Couloir axial

71 35 178 V

FIG.11 Rez-de-chaussee : porte de
la cage d'escalier 71 35 179 VFIG.12 Escalier et porte du batiment
Nord detruit 67 35 117 VFIG.13 Palier : portes de
communication 67 35 118 V

FIG.14 Escalier : partie superieure

71 35 182 V

FIG.15 Escalier : partie superieure

71 35 181 V

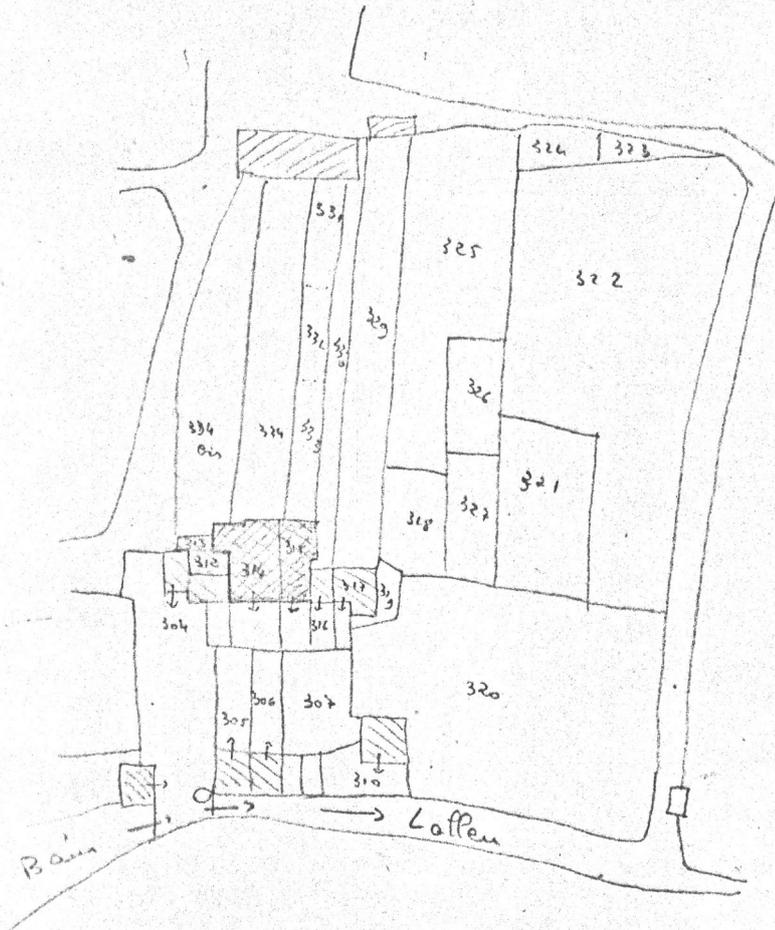
FIG.16 Rez-de-chaussee : piece Ouest
cheminee 67 35 115 VFIG.17 Rez-de-chaussee, piece Est :
cheminee 67 35 113 V

FIG.18 Etage, piece Est : cheminee

67 35 114 V

FIG.19 Appentis Nord-Ouest : combles

71 35 180 V



35. BAIN DE BRETAGNE

Section N 1

Developpement B

- 1837 -

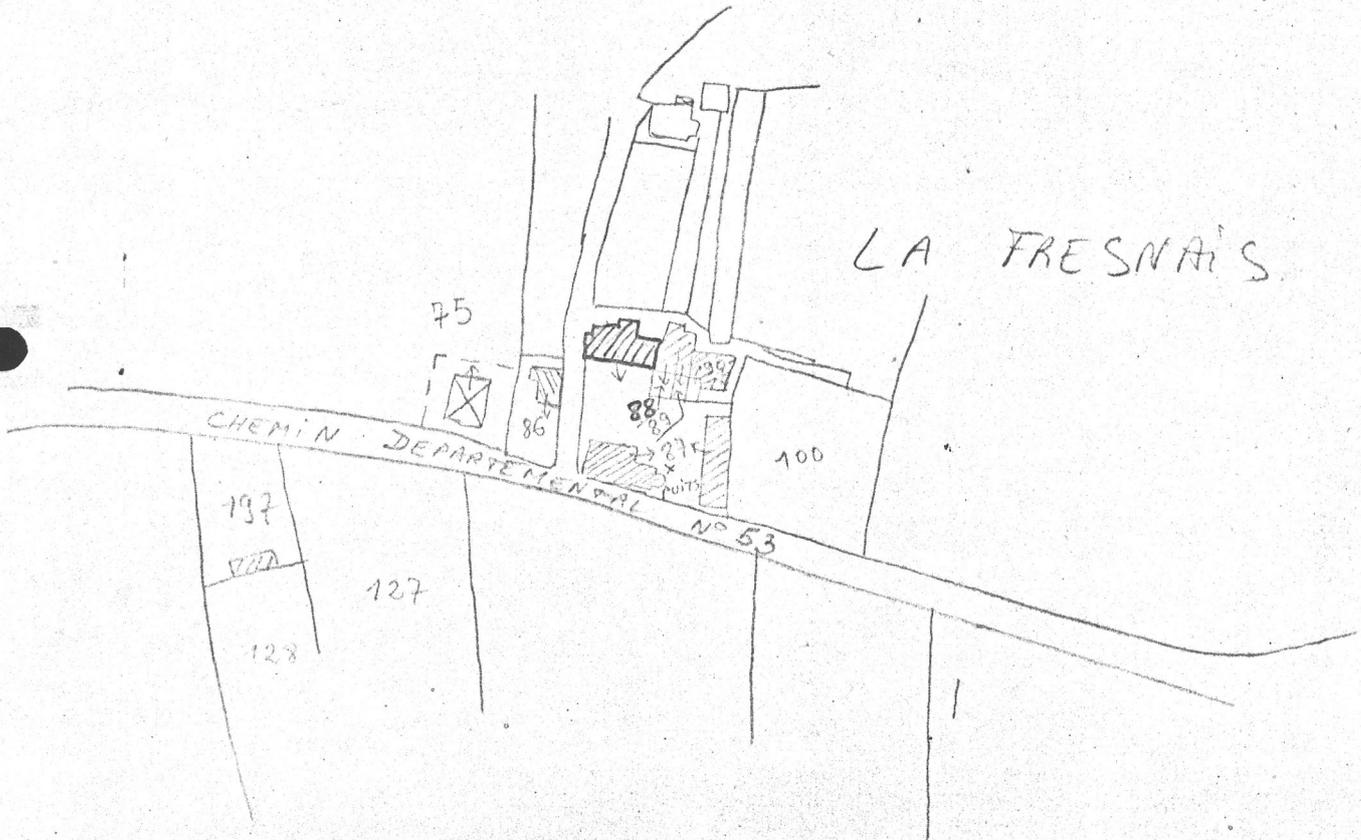
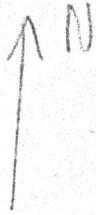
1/2.250

35. BAIN DE BRETAGNE

Section Y0

1971

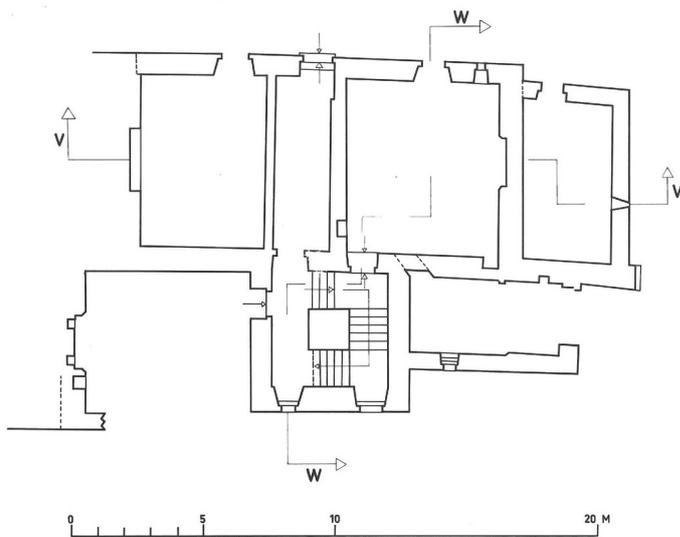
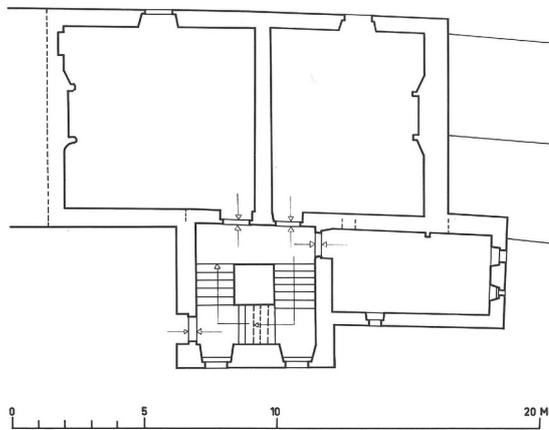
1/2000



35 BAIN DE BRETAGNE Fresnais (La)
MANOIR (ancien)

Pl.1 Plans

Cl. Inv. Artur 84 35 1231 P



I) - HISTORIQUE1 - EDIFICE(S) ANTERIEUR(S)2 - CONTEXTE HISTORIQUE

C'est dans ce manoir que se réunit l'église protestante de Bain qui était une annexe de Sion et ne fonctionna que six ans , de 1583 à 1588 (1).

3 - CONSTRUCTION DE L'EDIFICE

Nous ne possédons aucun renseignement sur le manoir de la Fresnaye qui n'est jamais cité parmi les maisons nobles de Bain (2).

La première mention de la Fresnaye date de 1583, année où il se fit des cérémonies protestantes en ce manoir (3).

Dès 1590, toutefois, les registres paroissiaux signalent un sieur de la Fresnaye : en 1590 Noble Homme Jacques Herrouin, s^r de la Fresnaye et de la Gerbaudière fait baptiser un fils (4).

En 1593 un second sieur de la Fresnaye est nommé : Jacques le Corcin qui épouse à Bain Jeanne Couleboux (4). Or il était également seigneur du Chesne-Blanc en la paroisse de Saulnières dont il était seigneur fondateur. Il fut inhumé dans le chancel de l'église de Saulnières (5) . Il n'est donc pas certain qu'il ait résidé à la Fresnaye.

Les registres paroissiaux de Bain ne signalent aucun autre sieur de la Fresnaye.

Il est donc question de la Fresnaye uniquement dans la seconde moitié du XVI ème siècle. L'édifice fut ensuite utilisé comme métairie.

1 - GUILLOTIN DE CORSON (A.), Statistique historique et monumentale de l'arrondissement de Redon, p. 156. Il fait référence aux "historiens du parti réformé".

2 - BM. Rennes, Ms 192. La noblesse des XV ème et XVI ème siècles. A.D. 35 C 3279, Rôles de 1697. id. 3 Q 17-18.26 et 1 Qa 433 Vente des biens nationaux de première et deuxième origine.

3 - GUILLOTIN DE CORSON (A.) Statistique ... p. 156

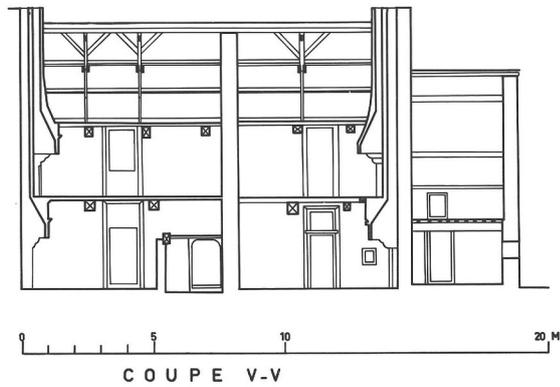
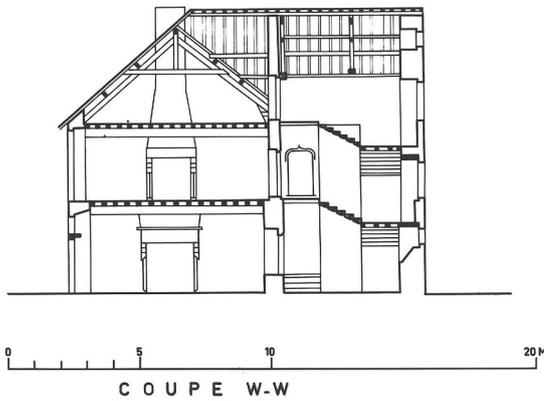
4 - Registres paroissiaux de Bain pp 30 et 16.

5 - GUILLOTIN DE CORSON (A.) Statistique p. 502.

35 BAIN DE BRETAGNE Fresnais (La)
MANDOIR (ancien)

P1.2 Coupes : V-V et W-W

C1. Inv. Artur 84 35 1225 P



35 BAIN DE BRETAGNE Fresnais (La)
MANDOIR (ancien)

FIG.1 Vue aerienne Nord

Cl.G.A.L.A.T. 71 35 309 VR



FIG. I

35 BAIN DE BRETAGNE Fresnais (La)
MANDOIR (ancien)

FIG. 1b Vue Sud-Ouest

C1. Inv. Artur 67 35 112 V



FIG. 1 BIS

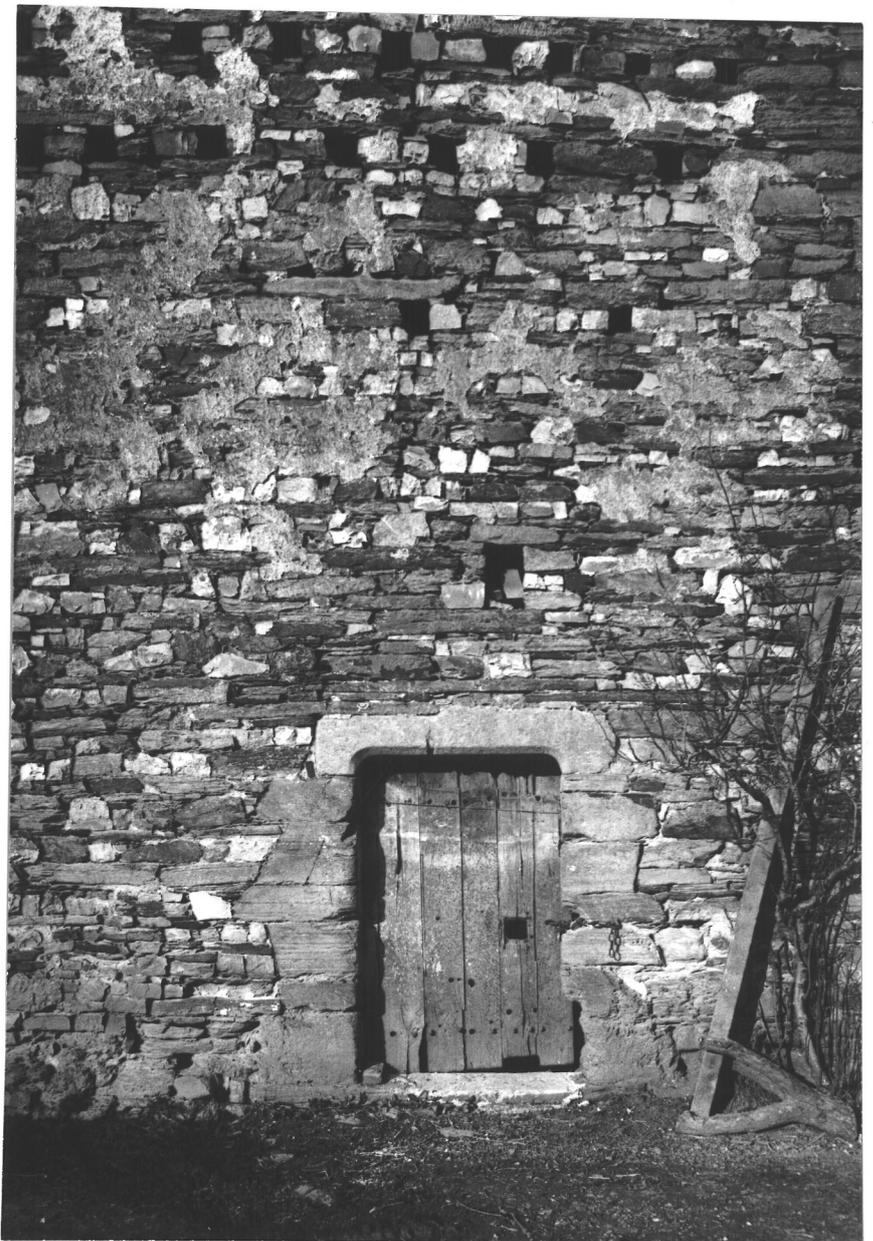
35 BAIN DE BRETAGNE Fresnais (La)
MANDOIR (ancien)

FIG.2 Facade principale :
vue generale
Cl. Inv. Artur 71 35 173 V



35 BAIN DE BRETAGNE Fresnais (La)
MANDOIR (ancien)

FIG.3 Facade principale :
porte centrale
Cl. Inv. Artur 71 35 176 V



35 BAIN DE BRETAGNE Fresnais (La)
MANDOIR (ancien)

FIG.4 Facade Nord

Cl. Inv. Artur 67 35 110 V



35 BAIN DE BRETAGNE Fresnais (La)
MANDOIR (ancien)

FIG.5 Vue Nord-Ouest

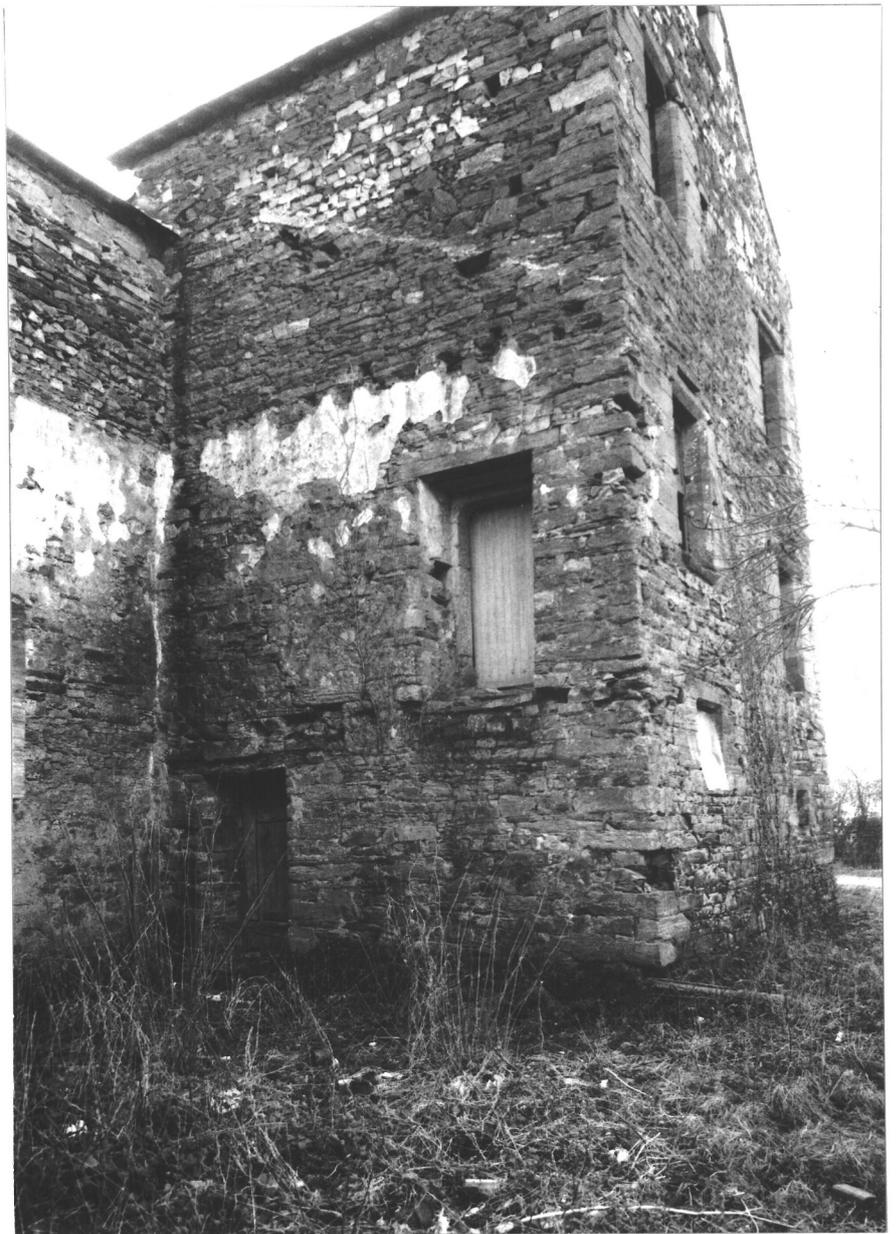
Cl. Inv. Artur 71 35 174 V



35 BAIN DE BRETAGNE Fresnais (La)
MANDIR (ancien)

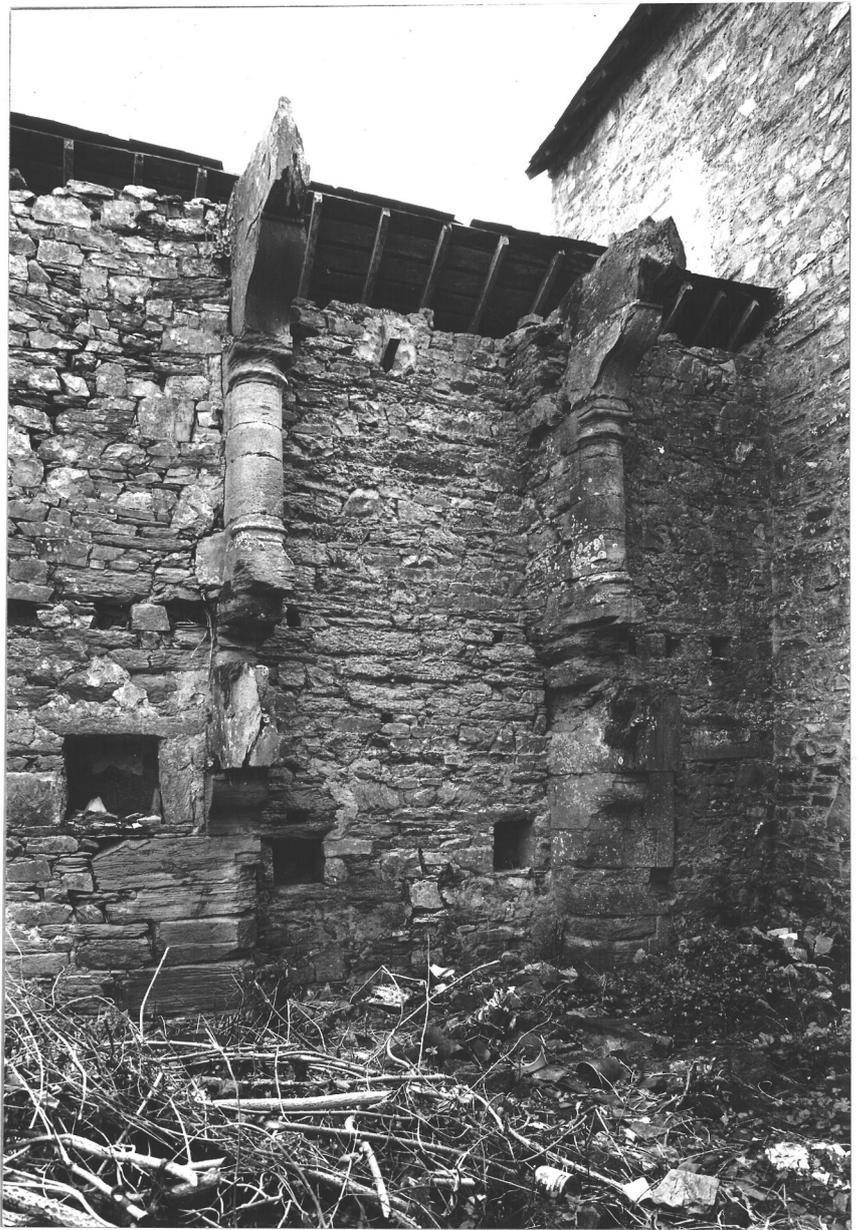
FIG.7 Tour d'escalier vue Nord-Est

Cl. Inv. Artur 71 35 175 V



35 BAIN DE BRETAGNE Fresnais (La)
MANDOIR (Ancien)

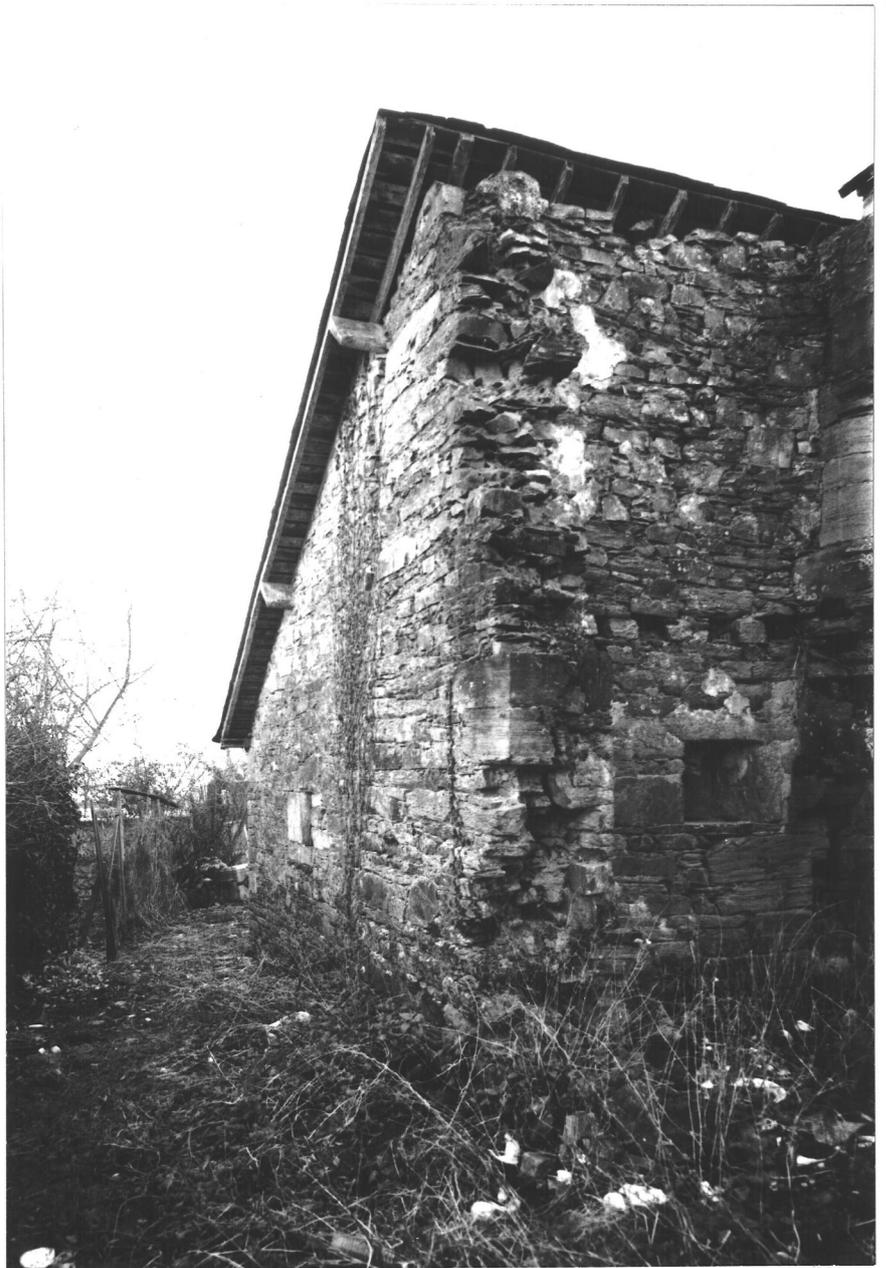
FIG.8 Ruines du batiment Nord :
cheminee
Cl. Inv. Artur 67 35 116 V



35 BAIN DE BRETAGNE Fresnais (La)
MANOIR (ancien)

FIG. 9 Partie Nord-Est

Cl. Inv. Artur 71 35 177 V



II) - DESCRIPTION

1 - SITUATION

Le manoir de la Fresnais est situé à 0,600 kilomètre au N.N.E. de la ville de Bain de Bretagne, sur le versant Sud de la vallée du Semnon. On y accède par la D.53 qui va de Bain de Bretagne à Lalleu. Du sommet de la tour d'escalier on découvre le versant Nord de la vallée jusqu'à la barre de Poligné et Pancé dont on aperçoit le bourg et le château du Plessis Godard.

L'édifice est actuellement utilisé comme cellier, remise et grenier à foin, il est situé dans le village de la Fresnais composé de maisons récentes, au Nord d'une cour de ferme dont les bâtiments occupent le Sud et l'Est.

Le manoir forme actuellement un alignement avec une maison d'habitation de construction récente de même hauteur qui lui est accolée à l'Est, une autre maison en décrochement (en élévation) prolongée par une maison actuellement en construction et un petit bâtiment annexe.

L'arrière est caractérisé par une série de décrochements en plan et en élévation des différents éléments qui composent le manoir.

2 - MATERIAUX

- EXTERIEUR

Murs construits en appareil petit et moyen de grès armoricain et schiste noir et gris-vert disposés en lits horizontaux irréguliers. Quelques pierres de plus grande dimension (pouvant atteindre un mètre de longueur) entrent dans la composition des chaînages d'angle.

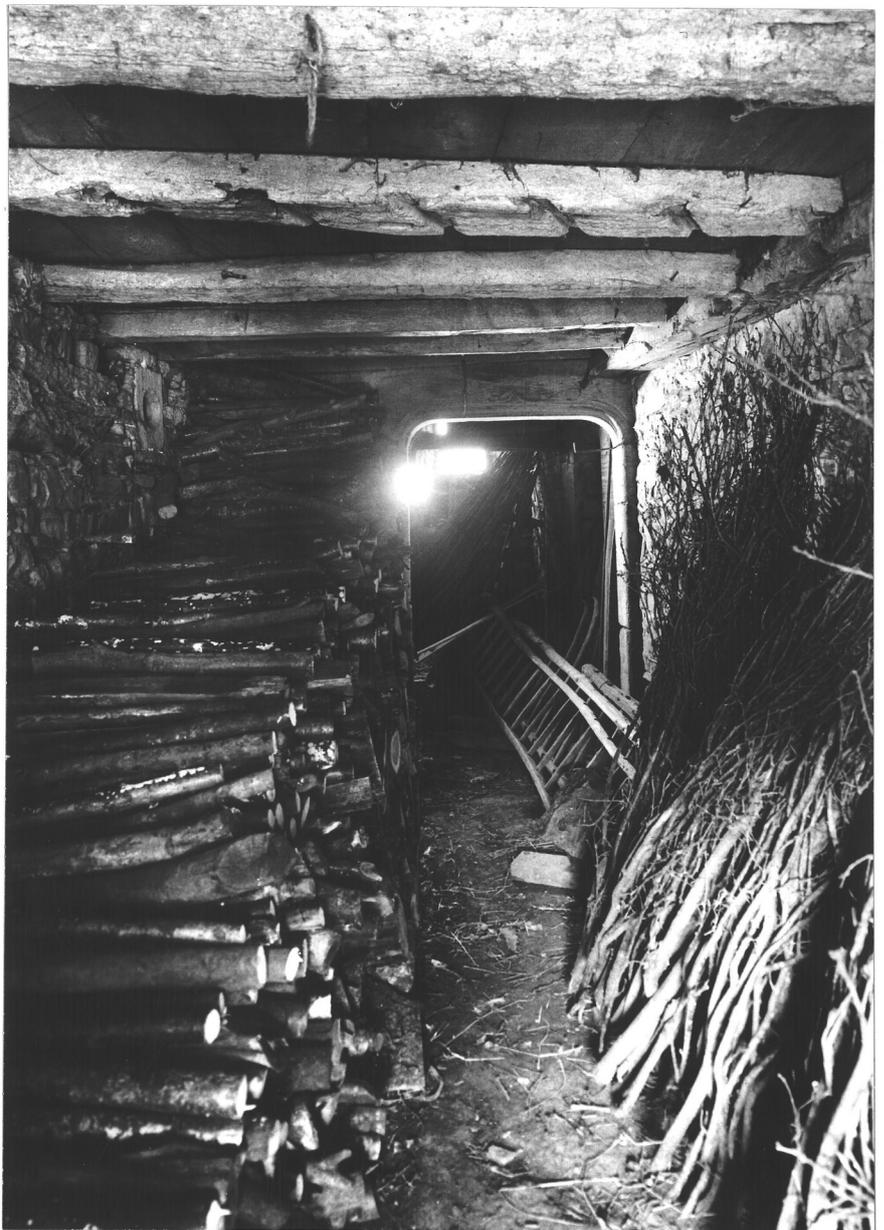
Contrairement aux murs, les ouvertures de l'édifice sont d'une construction soignée : linteaux de bois ou de schiste monolithe, appuis de schiste noir ou gris vert, jambages en pierres de taille de schiste gris-vert harpés.

Toitures d'ardoises refaites.

35 BAIN DE BRETAGNE Fresnais (La)
MANDIR (ancien)

FIG.10 Couloir axial

Cl. Inv. Artur 71 35 178 V



35 BAIN DE BRETAGNE Fresnais (La)
MANDOIR (ancien)

FIG.11 Rez-de-chaussee : porte de
la cage d'escalier
Cl. Inv. Artur 71 35 179 V



35 BAIN DE BRETAGNE Fresnais (La)
MANOIR (ancien)

FIG.12 Escalier et porte du bâtiment
Nord détruit
Cl. Inv. Artur 67 35 117 V



35 BAIN DE BRETAGNE Fresnais (La)
MANDOIR (ancien)

FIG. 13 Palier : portes de
communication
Cl. Inv. Artur 67 35 118 V



35 BAIN DE BRETAGNE Fresnais (La)
MANDOIR (ancien)

FIG.14 Escalier : partie superieure

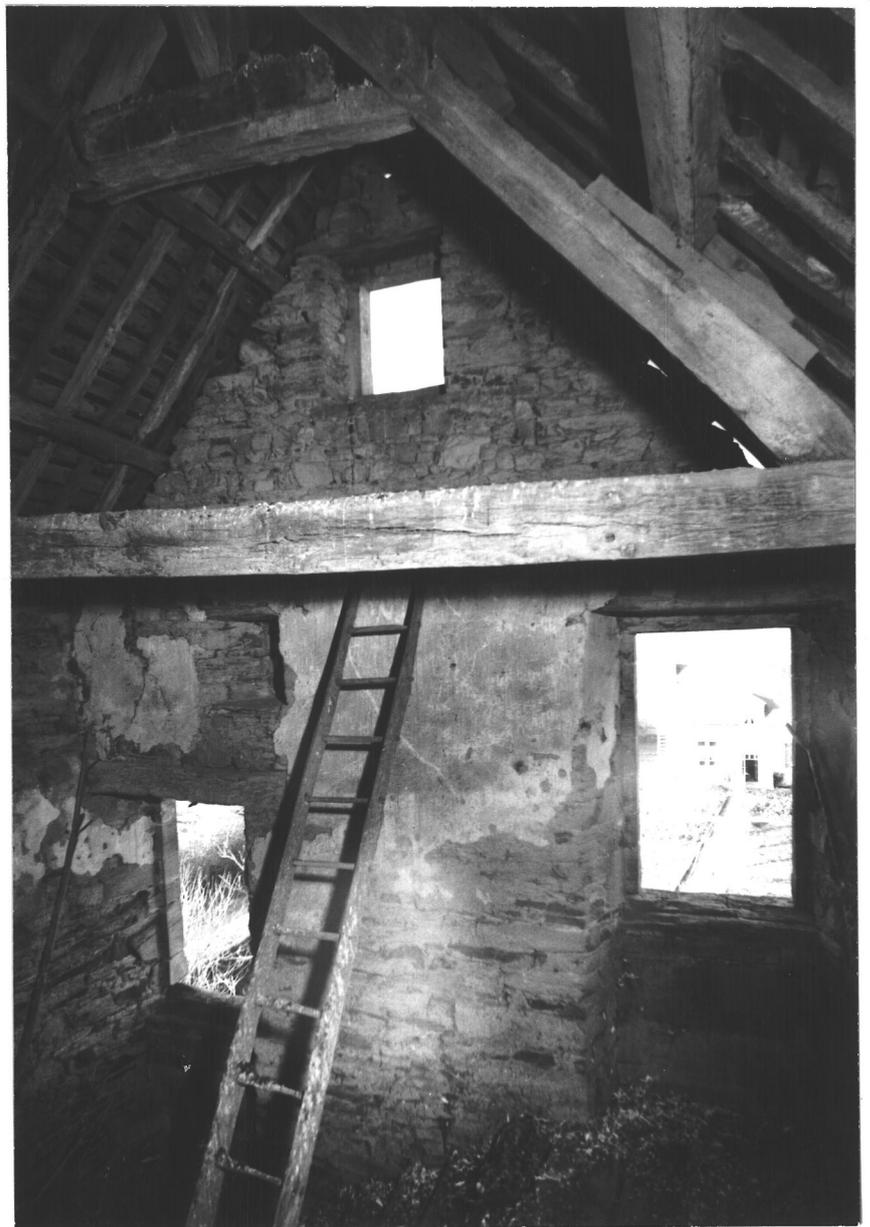
Cl.Inv.Artur 71 35 182 V



35 BAIN DE BRETAGNE Fresnais (La)
MANDOIR (ancien)

FIG.15 Escalier : partie superieure

C1. Inv. Artur 71 35 181 V



- INTERIEUR

Murs en pierres apparentes ou couverts de crépi chaulé.

Encadrements et ébrasements d'ouvertures particulièrement soignés en pierres taillées très régulières de schiste gris-vert.

Les plus beaux exemples sont situés au rez-de-chaussée et à l'étage de la tour d'escalier : les encadrements des portes de distribution et les murs qui les séparent forment un parement homogène de grande qualité.

Escalier à marches de bois et noyau d'échiffre maçonné.

Sols : terre battue au rez-de-chaussée, petits mallons à l'étage, planchers refaits dans les combles. Plafonds à poutres et solives, hourdi de torchis.

3 - PARTI GENERAL - PLAN - COUPE

Le manoir de la Fresnais est un édifice de plan rectangulaire allongé Est-Ouest, aspecté au Sud, couvert d'un toit à deux versants, accosté à l'Ouest d'un bâtiment annexe en décrochement en plan et en élévation par rapport au bâtiment principal, flanqué au Nord d'une tour d'escalier de plan carré couverte d'un toit à deux versants et au Nord Ouest d'un appentis en décrochement en plan par rapport à la tour d'escalier, et en plan et en élévation par rapport au bâtiment annexe.

Un autre appentis accostait l'édifice au Nord Est, son plan était en saillie par rapport à celui de la tour, il n'en reste que le mur latéral Est mitoyen avec un autre appentis.

Les toits de l'appentis Nord Ouest et de l'appentis Nord Est prolongeaient le versant Nord du corps central. Celui de la tour, à deux versants est perpendiculaire à la ligne de faitage du corps central qu'elle rejoint.

PLAN

- Rez-de-chaussée

Le corps de bâtiment principal est divisé en trois parties par un mur de refend, légèrement décentré vers l'Ouest et, à l'Est, par un mur de faible épaisseur (35 centimètres) qui détermine un couloir large de deux mètres.

Chacune de ces parties communique directement avec l'extérieur par trois portes en façade (porte centrale à ébrasement droit et seuil, portes latérales à ébrasement biais).

Le couloir dessert uniquement la cage d'escalier de plan carré. L'escalier est à quatre volées droites à noyau maçonné de plan carré. Au rez-de-chaussée, une porte communique avec l'appentis détruit Nord-Est; au premier repos, une seconde porte communique avec la pièce Ouest du corps central. L'appentis Nord-Ouest communiquait avec cette même pièce par une porte à ébrasement oblique obturée.

- Etage

Le plan à l'étage du corps central est simplifié en raison de l'absence de couloir. Le refend du rez-de-chaussée se prolonge à l'étage et divise la bâtiment en deux pièces distribuées par le palier de l'escalier qui distribue également l'étage de l'appentis Nord-Ouest.

L'escalier qui conduit au comble est à trois volées droites seulement. Au deuxième repos, une porte ouvre actuellement dans le vide, elle distribuait l'étage de l'appentis Nord-Est.

- Comble

Le plan du comble est identique à celui de l'étage.

COUPE

La coupe longitudinale (cf relevé graphique "coupe U - V") du corps principal présente un parti de simplicité et d'organisation symétrique : l'édifice est divisé verticalement en deux corps par le mur de refend et horizontalement en trois étages (rez de chaussée, étage, comble) par deux planchers sur poutres transversales et solives. Les murs pignons sont porteurs de deux cheminées au rez-de-chaussée et à l'étage.

Le mur qui au rez-de-chaussée détermine le couloir s'interrompt à lm40 du premier plancher, il est couvert par un plancher intermédiaire soutenu par des solives qui prennent appui dans le refend et sur une poutre de rive.

La coupe transversale (Cf relevé graphique "coupe W W") montre l'importance de la tour d'escalier par rapport au corps principal. Le mur goutterot Nord servant de refend entre les deux corps ne s'interrompt qu'au niveau du faitage de la tour, sa largeur s'amenuisant à partir de l'étage.

Le noyau carré de l'escalier s'interrompt au niveau du palier du comble.

4 - ELEVATIONS EXTERIEURES

Extérieurement l'édifice a été très modifié : seule la face Nord de la tour d'escalier reste intacte.

A - FACADE PRINCIPALE

GENERALITES

L'aspect de cette façade a été modifié par sa prolongation récente à l'Est et la transformation de ses ouvertures. La description fera abstraction de la partie Est.

La façade présente un parti d'organisation régulier mais légèrement dissymétrique : une porte centrale et deux travées latérales à deux niveaux. La dissymétrie a pour cause le désaxement de la porte de 0,70 mètre à l'Est, la cause de ce désaxement étant l'emplacement du mur de refend.

ANALYSE

- Porte centrale

rectangulaire; linteau monolithe de granit à soffite surélevé; jambages appareillés en pierre de taille à queues irrégulières; arête du linteau chanfreinée, arête des jambages arrondie; seuil légèrement surélevé, en grès, monolithe.

- Portes latérales

rectangulaires, à impostes (imposte gauche obturée); jambages appareillés en pierres de taille à queues irrégulières, chanfreinés, en mauvais état de conservation; linteaux (portes et impostes) de bois.

- Fenêtres du deuxième niveau

rectangulaires; appareil des jambages identique à celui des fenêtres, linteaux de schiste. L'appui de la fenêtre Ouest a été surbaissé pour faciliter l'engrangement du foin; noeuds de grille scellés en façade.

- Une petite fenêtre rectangulaire éclaire la pièce Ouest du rez-de-chaussée.

- La partie supérieure du mur est percée de deux rangées irrégulières de trous de boulin, à linteaux et appuis de schiste.

B - FACADE POSTERIEURE

GENERALITES

La façade postérieure de l'édifice est caractérisée par la tour d'escalier dont la face Nord est le seul élément véritablement composé. La partie Est est aveugle, et la partie Ouest, masquée par l'appentis N.O.. De la tour, seules demeurent visibles les faces Est et Nord.

ANALYSE

- FACE LATÉRALE EST DE LA TOUR

Cette face était à l'origine un mur intérieur de l'appentis détruit; elle porte encore les traces des deux planchers qui le divisaient intérieurement et celles du toit qui le couvrait. Les deux portes sur deux niveaux étaient donc des portes intérieures, peu soignées, à ébrasement droit et linteaux de bois.

- FACE NORD DE LA TOUR

Les fenêtres de cette face éclairant les repos de l'escalier sont disposées en quinconce, sur deux travées à trois niveaux plus un

cinquième niveau axial au sommet du pignon, et une meurtrière surmontant la fenêtre du troisième niveau de la travée droite.

* Au premier niveau les fenêtres sont de petite taille, rectangulaires se rapprochant du carré, à encadrement appareillé et chanfreiné. La fenêtre Ouest (cf photo n° 6) est protégée par une grille scellée entre tableaux (cf sous-dossier)

* Les quatre fenêtres des deuxième et troisième niveaux sont identiques : de grande taille (1m50 X 0,75m), de proportion 1 sur 2, à encadrement régulier, bien appareillé (pierres de taille des jambages à queues irrégulières), chanfreiné et appuis saillants biseautés. Les linteaux des fenêtres du deuxième niveau sont soulagés par des linteaux de décharge à soffite surélevé.

Ces fenêtres étaient protégées par des grilles comme en témoigne la présence de noeuds scellés en façade.

* La fenêtre du quatrième niveau est également rectangulaire, de taille moyenne, son encadrement est formé de deux blocs de grès sur bouts à champs extérieurs biseautés, d'un linteau et d'un appui saillant biseauté, de schiste.

C - FACE LATÉRALE OUEST : masquée par la petite dépendance Ouest, sauf le pignon aveugle.

D - APPENTIS NORD-OUEST

- Face Ouest

Une grande porte charretière a été percée récemment au premier niveau. Au deuxième niveau, deux petites fenêtres éclairent le comble de l'appentis, elles sont rectangulaires à encadrement de grès, jambages et linteau chanfreinés.

- Face Nord

ouverte par deux petites fenêtres sur deux niveaux, du même type que les précédentes.

E - APPENTIS NORD-EST
Cf photos 8 et 9

Les faces extérieures de cet appentis sont actuellement la face Nord et la face Ouest, ancien mur Est de l'appentis détruit

La face Nord, comme les faces de l'appentis Nord-Ouest, n'est que très faiblement ouverte par une petite fenêtre rectangulaire à encadrement de schiste, à linteau mouluré en accolade et jambages chanfreinés.

Le mur Ouest porte axialement les jambages de deux cheminées superposées (Cf sous-dossiers).

À droite de la cheminée du rez-de-chaussée, une porte a été obturée; à gauche, une niche carrée à encadrement de schiste.

5 - PARTIES HAUTES

A - COUVERTURE

Tous les corps de bâtiment sont couverts en ardoise, de toits à deux versants ou en appentis; le versant de l'appentis Nord-Ouest est dans le même plan que le versant Nord du corps principal.

La toiture de la tour d'escalier est à coyaux, sa ligne de faîtage légèrement plus élevée que celle du corps principal provoque une interruption en ressaut triangulaire de celle-ci.

Raccords par noues de zinc.

B - CHARPENTE

a) Corps principal

Seule la partie Est a gardé sa charpente ancienne (quelques pièces ont cependant été remplacées). Elle est constituée de deux fermes à poinçon pénétrant l'entrait retroussé moisé; contreventement par liens. Les arbalétriers reposent sur le sommet des murs par l'intermédiaire de blochets; au Sud, l'arbalétrier est soutenu par une jambette, droite; au Nord, jambette oblique moisée par le blochet (ce mur étant à léger surcroît).